

INTERVIEW d'Yves JEAN

Yves JEAN, Président de l'Université de Poitiers répond aux questions de la Gazette

La Gazette : Pour l'Université de Poitiers que représente l'IRIAF ?

Yves JEAN : Depuis sa création en 2001, l'Institut des Risques Industriels Assurantiers et Financiers a su développer des formations et des recherches qui permettent aujourd'hui d'identifier le Pôle

Universitaire de Niort dans le paysage universitaire national. Grâce à la qualité de l'implication de tous les collègues – universitaires, BIATSS, enseignants – cet institut est un lieu de formation qui répond aux besoins des assurances et mutuelles, mais plus généralement aux besoins des entreprises dans la gestion des risques. La présence de l'IRIAF sur le Pôle Universitaire de Niort constitue un élément essentiel de l'attractivité de ce campus universitaire et du territoire niortais.

L.G. : En plus des formations, des acti-

vités de recherche s'y développent...

Y.J. : En effet, en complément des formations présentes, de la licence au master, le développement de recherches dédiées aux risques conforte ce site. Ainsi, en 2014, le colloque national dédié aux risques liés aux contraintes thermiques et aux performances des Equipements de Protection Individuelle des sapeurs-pompiers illustre une des missions de l'Institut et de l'Université. En collaboration avec les entreprises et les milieux professionnels, l'IRIAF développe...

LA SUITE



Il ne manque plus qu'une signature...

Il ne manque plus qu'une signature, celle du Président de la République, pour confirmer la promotion de nos deux collègues et leur accession au grade de Professeur des Universités. Pour Thomas Rogeaume ce sera dans notre Institut qu'il continuera dans ses fonctions et missions actuelles. Pour Cornel Oros ce sera à Poitiers avec nos collègues de la Faculté de Sciences Economiques. Ici ou ailleurs, ils continueront d'œuvrer pour l'Institut, son rayonnement et son attractivité.

Il ne manque plus qu'une signature, celle de la Commission Paré (Université de Poitiers), pour valider et lancer la réalisation de la salle « BrainLab ». Travail à distance, classe inversée, interactivité, salle 3.0, télé-présence, co-working, espace mobile de travail, BYOD..., le « BrainLab » a pour objectif de fournir des outils pour répondre aux besoins de nouvelles compétences professionnelles fondées sur la digitalisation et les méthodes dites agiles.

Il ne manque plus qu'une signature, celle de toute l'équipe de l'IRIAF, pour vous souhaiter une très belle pause estivale. C'est avec plaisir et pleins d'idées que nous vous retrouverons à la rentrée.

Les formations de demain

L'Université de Poitiers, et donc l'IRIAF, entre dès aujourd'hui dans **un projet stratégique** pour obtenir l'accréditation de son offre de formation 2018/2023.

Conformément à la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche du 23 juillet 2013, **le processus d'accréditation** s'inscrit dans une démarche qui comprend deux phases majeures. La première, **phase d'autoévaluation**, vise à la rédaction des dossiers qui seront étudiés par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES). Cette phase doit rendre compte de « ce qui a été fait » et non de « ce qui sera fait ». La seconde, **phase d'accréditation**, doit être élaborée à l'échelle de l'établissement Université de Poitiers en cohérence avec la Communauté inter-académique d'Universités et d'Etablissements (COMUE) Centre Limousin Poitou-Charentes. Elle consiste à mettre en valeur la capacité de l'Université de Poitiers à développer sa stratégie de recherche et de formation sur les plans scientifique...

LA SUITE

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Thomas ROGAUME

CONTACT MAIL :
iriaf-com@univ-poitiers.fr

SITE DE L'IRIAF :
<http://iriaf.univ-poitiers.fr>

ISSN : 2110-5510



